

Objekttyp: **TableOfContent**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **148 (2003)**

Heft 5

PDF erstellt am: **09.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

SOMMAIRE ■

Mai 2003

	Pages
Patrimoine militaire	
Patrimoine militaire et fortifications	3
Histoire	
Position des Rangiers (1870-1990)	10
Les fortifications du Mont Vully	17
Fortifications et Réduit national	24
Fortifications du front Nord (1939-1940)	31
Ligne de défense «LONA» au Tessin	39
Gardes-fortifications	
Histoire du Corps	47
Fortification	
Armée 95: Fortification et défense dynamique	52
Armée XXI: Requiem pour un système d'arme	58
Forts-musées	
La «Linea Cadorna» (Italie)	65
La ligne Maginot aujourd'hui	69
FORT-CH/Fortification – Suisse	73
Le fort Airolo	76
Fort de Pré-Giroud, Vallorbe	79
Le dispositif fortifié du Grand Saint-Bernard	81
Forts du Scex et de Cindey	83
La ligne fortifiée de la Promenthouse	85
Armée XXI	
Dissolution de la brigade de forteresse 10	87
Opinion	
Cdt C Olivier Pittet: à propos de l'Armée XXI	93
ARMS	
L'avenir de la RMS	94
RMS-Défense Vaud	I-IV

Patrimoine militaire et fortifications

Patrimoine militaire

Une définition de ce que représente le patrimoine militaire n'est pas simple à donner¹. La première idée qui vient à l'esprit est sans doute celle des monuments commémoratifs de batailles (monument de Näfels, chapelles de Stoos ou de Gubel pour ne pas prendre des exemples trop connus en Romandie). Il s'agit toutefois d'une définition par trop restrictive.

■ Maurice Lovisa²

Des domaines tels que la musique militaire (si toutefois on accepte son existence en tant qu'unité bien définie dans un petit pays comme la Suisse mélangeant quatre cultures et langues) ou encore la littérature militaire (stratégie/Jomini, histoire/Bauer, fortifications/Dufour) ou encore et pourquoi pas celle d'une certaine spécificité dans le domaine de l'instruction (rappelons les trois langues dans lesquelles l'instruction est donnée, autre spécialité très helvétique) font sûrement aussi partie de ce que l'on pourrait définir «le patrimoine militaire».

On pourrait probablement aussi y ajouter le savoir-faire développé par notre industrie des machines de précision et horlogère (secteur des canons DCA, respectivement des fusées et détonateurs).

Le fait que la Suisse possède une armée de milice laisserait penser que le rapport entretenu par le peuple suisse avec son patrimoine militaire est simple. La longue et pénible histoire du Musée de l'armée prouve le contraire et est, malheureusement, assez révélatrice du rapport des Suisses avec leur patrimoine militaire. On notera toutefois avec malice la création d'un nouveau Musée de l'aviation à Payerne alors qu'il en existe déjà un à Dübendorf et ceci bien que la distance entre ces deux villes, en particulier pour des aviateurs habitués à des distances qui s'expriment en milliers de kilomètres, ne devrait pas être rédhibitoire...

Fortifications

J'aimerais dans l'article qui suit me limiter à une classe bien définie du patrimoine militaire, celle des ouvrages forti-

¹ Un essai dans ce sens a été fait par nos amis Français, voir à ce propos le dossier spécial sur le patrimoine militaire dans les Cahiers de Mars, N° 157, 2^e trimestre 1998.

² Maurice Lovisa, architecte EPFL, chargé de l'inventaire des ouvrages de combat et de conduite du DDPS.